INFO MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76 –
Email mairie-montletroit@wanadoo.fr –
Site montletroit.fr

Permanence du secrétariat
Mardi de 13h30 à 17h30

Permanence des élus
Samedi de 9h30 à 10h30

Mont l'Etroit le 15 Juin 2021

ELECTIONS DES 20 ET 27 JUIN 2021

Les scrutins auront lieu

les **dimanches 20 et 27 juin 2021**.

Le bureau de vote sera ouvert de **8 heures à 18 heures**, à la **salle polyvalente**.

ELECTIONS - REGLES SANITAIRES

La crise sanitaire n'étant pas terminée, il vous est demandé, pour venir voter :

- de vous munir d'un masque,
- d'apporter un stylo personnel.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée du bureau de vote afin de vous désinfecter les mains.

3 électeurs au maximum seront autorisés dans le bureau. Si nécessaire, une file d'attente se fera à l'extérieur de la salle polyvalente avec un minimum de 1,5 mètres entre chaque personne.

Nous vous remercions de votre compréhension

ARRETE PREFECTORAL REGLEMENTANT L'UTILISATION DES ARTIFICES

L'arrêté préfectoral du 11 juin 2021 réglementant l'utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques, quelle qu'en soit la catégorie, est interdite :
. sur l'espace public ou en direction de cet espace,
. dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces dernier.
L'arrêté est consultable au panneau d'affichage face à la mairie.

LOCATION PARCELLES ZD10 ET ZE39

La parcelle ZD10 d'une contenance de 36 ares 63 est mise en location par soumission cachetée pour un montant minimum de 110 €.

La parcelle ZE39 d'une contenance de 33 ares 01 est mise également en location par soumission cachetée pour un montant minimum de 100 €.

Les personnes intéressées peuvent faire une offre à transmettre en mairie jusqu'au samedi 19 juin 2021 à 10h30.
Renseignements au 06.37.95.91.23.